



SERVICES

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

ÉLECTIONS TPE

SALARIÉ·E·S

DU PARTICULIER EMPLOYEUR



NOS REVENDICATIONS, NOS RÉSULTATS

VALORISER ET NÉGOCIER PLUS DE DROITS POUR LES SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR: C'EST L'ENGAGEMENT DE LA CFDT, PREMIER SYNDICAT EN FRANCE.

Assistant·e·s de vie, gardes d'enfants à domicile, jardinier·e·s, employé·e·s familiaux, enseignant·e·s à domicile, assistant·e·s ménager·e·s...
Faites le choix d'une organisation syndicale puissante, reconnue et respectée au niveau national.

UNE RECONNAISSANCE POUR TOUS NOS MÉTIERS

Le nombre de nos adhérents salariés qui travaillent au domicile de leurs employeurs et le poids de vos votes nous permettent de peser dans toutes les négociations pour l'amélioration de vos droits, notamment ceux liés à la médecine du travail, à la pénibilité, à votre départ en retraite, à la valorisation de vos compétences nombreuses et plus largement à la reconnaissance de votre forte utilité sociale. C'est à partir de vos réalités que nous faisons évoluer vos droits.

La CFDT a besoin de votre voix pour défendre encore plus fort vos intérêts.

Grâce à notre réseau de proximité, partout en France, nous sommes à votre écoute.

Nos représentants sont des salariés de votre secteur tout comme vous et connaissent vos réalités.

Présente sur toute la France et dans les territoires d'outre-mer, la CFDT porte les réalités de vos métiers.

Nos représentants CFDT siègent dans les instances et agissent efficacement pour résoudre vos difficultés.

Parce que nos 625000 adhérents font confiance à la CFDT pour défendre leurs intérêts, ils savent toute l'importance que vous représentez. Nous pouvons vous défendre, améliorer et créer des droits supplémentaires directement auprès de vos employeurs, sans intermédiaire.

La CFDT se mobilise pour faire reconnaître à leur juste mesure les métiers des services à la personne.

Pour vous et votre famille, la CFDT développe l'accès à des activités sociales et culturelles, déploie des lieux de dialogue et de conseil pour faciliter votre relation avec l'employeur, et met enfin en place une médecine du travail adaptée à vos besoins, comme pour tous les autres salariés.



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT !

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



ÉLECTIONS TPE

SALARIÉ·E·S

DU PARTICULIER EMPLOYEUR



VOUS MÉRITEZ UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DE VOTRE PROFESSIONNALISME.

POUR VOUS, NOUS VOULONS OBTENIR:

- des rémunérations qui reconnaissent les compétences et permettent de vivre dignement,
- des activités sociales et culturelles comme dans les entreprises,
- une médecine du travail adaptée,
- un dialogue social efficace sur tous les territoires,
- une prévention efficace contre les maladies professionnelles,
- des formations accessibles à tous et simples à mettre en place.

NE RESTEZ PAS SEUL-E-S

Ne restez plus seul-e pour **faire face aux difficultés** que vous rencontrez avec les pôles emploi, la CAF, les retraites, l'IRCEM...

La CFDT siège dans toutes les instances paritaires. Ainsi la CFDT est bien plus efficace dans la résolution de vos difficultés.

Votez pour une organisation syndicale puissante qui met en place des activités sociales et culturelles pour vous et votre famille, des lieux de dialogue pour faciliter les échanges et recevoir des conseils dans la relation salarié / employeur, et met enfin en place une médecine du travail adaptée à vos besoins, comme tous les autres salariés sans oublier la négociation d'un salaire plus juste pour tous

**ALORS REJOIGNEZ-NOUS
ET OFFREZ-VOUS LA FORCE D'UNE ORGANISATION SYNDICALE
EXPÉRIMENTÉE ET EFFICACE : VOTEZ CFDT !**

**POUR SUIVRE NOS ACTIONS:
> WWW.CFDT-SERVICES.FR**



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT ! WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



SERVICES

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

ÉLECTIONS TPE
COMMERCE DE GROS



NOS REVENDICATIONS, NOS RÉSULTATS

LA CFDT, 1^{ère} ORGANISATION DE LA BRANCHE DU COMMERCE DE GROS, ŒUVRE POUR LA PRÉSERVATION DES EMPLOIS, L'AMÉLIORATION DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT. ELLE NÉGOCIE AUSSI DES DROITS NOUVEAUX POUR TOUS LES SALARIÉS.

DE MEILLEURS SALAIRES

Des premiers niveaux au-dessus du smic.

L'objectif de la CFDT a été d'obtenir que les minima des salaires dans le secteur soient au-dessus du smic. C'est ce que nous avons obtenu à force de persévérance. Aujourd'hui, le 1^{er} niveau est à plus de 15 euros au-dessus du smic. Pour 2020, la CFDT a obtenu une revalorisation des minima de 1,4 % applicable dès le 1^{er} mai.

C'est une avancée obtenue par la CFDT.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Valoriser et faire reconnaître vos compétences.

La CFDT a travaillé à la **création de certificats de qualification professionnelle (CQP)**. Les certificats sont délivrés par la branche professionnelle, ils reconnaissent vos compétences acquises en entreprise. Aujourd'hui, ils sont au nombre de 8.

3 CQP ont été créés dans le domaine du management commercial (responsable d'unité commerciale au niveau 7 échelon 1, manager d'équipe sédentaire et manager d'équipe itinérante au niveau 6 échelon 2). Après obtention d'un CQP, le salarié bénéficie d'une prime de 20 % du salaire minimum conventionnel.

C'est une avancée obtenue par la CFDT.

FORFAIT JOUR

Travailler dans un cadre sécurisé.

La CFDT a négocié un accord sur le forfait annuel en jours pour les salariés cadres et cela afin de mieux encadrer ce dispositif.

Les avancées obtenues par la CFDT :

- 214 jours au lieu de 218 jours travaillés ;
- une rémunération annuelle au moins égale à 120 % avec un minimum mensuel de la catégorie multiplié par 12 et majoré de 20 % ;
- les salariés bénéficient d'un repos quotidien de 12 heures consécutives ;
- une obligation de déconnexion ;
- un entretien annuel de suivi avec sa hiérarchie ainsi qu'un dispositif de veille et d'alerte sur la charge de travail et l'amplitude horaire.



POUR SUIVRE NOS ACTIONS :

> WWW.CFDT-SERVICES.FR

VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT !

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



ÉLECTIONS TPE IMPORT-EXPORT ET COMMERCE INTERNATIONAL



LA CFDT EST L'ACTEUR MAJORITAIRE QUI FAIT AVANCER LES DROITS DES SALARIÉS DE L'IMPORT-EXPORT

Un dialogue social efficace et indispensable pour les salariés des TPE.

Vous êtes 12 352 salariés d'entreprises de l'import-export et du commerce international comptant moins de 11 salariés (environ **1/3 des salariés** de la branche répartis dans 86 % des entreprises).

Parce que vous n'avez que les accords nationaux à faire valoir dans votre entreprise, la CFDT s'investit dans des négociations nationales pour veiller à la préservation et la création de droits pour les salariés des TPE ainsi que pour renforcer l'accompagnement des entreprises aux bonnes pratiques.

DE NOUVEAUX DROITS

- Des **salaires minimums** revalorisés à **+ 1,5 %** cette année.
- Des régimes nationaux pour la **prévoyance et la complémentaire santé**.
- Le **droit à la déconnexion** indispensable notamment pour les cadres au forfait.
- Un **fonds social** national (lié à la prévoyance) qui finance notamment des mesures de **prévention des risques professionnels** (risques routiers et risques itinérance internationale) et aussi de **santé publique** (prévention santé bucco-dentaire et hypertension artérielle).
- Une reconnaissance de **niveau 6** pour les **certificats de qualification professionnelle** de l'agroéquipement (conseiller technique clientèle, négociateur, inspecteur en pièces de rechange).
- la valorisation de l'**ancienneté** (1 % jusqu'au C14).



DE BONNES PRATIQUES

- Le **guide égalité professionnelle femme/homme** se veut être un outil opérationnel et synthétique afin d'aider les entreprises dans leur réflexion pour lutter contre les pratiques discriminatoires, pour mettre en place des actions concrètes et des bonnes pratiques RH etc.
- Un accord d'**intéressement** qui a pour objectif d'associer les salariés aux résultats, aux performances et à l'expansion de l'entreprise. C'est un pas de plus pour la branche engagée depuis plus de 10 ans dans des dispositifs d'épargne salariale, avec la conclusion, dès 2009, d'un accord relatif à la participation et à la création d'un PEI (plan d'épargne interentreprises) et d'un Percoi (plan d'épargne retraite collective interentreprises) de branche.
- Une cartographie et des **fiches métiers** détaillées.

NOS REVENDICATIONS

- Des travaux sur la **classification** pour adapter les emplois aux nouvelles réalités de terrain.
- Une contribution nationale patronale sur la **formation professionnelle** pour garantir la possibilité d'adapter les parcours de formation notamment aux mutations économiques.
- Une meilleure prise en charge des **congés exceptionnels** dont celui du proche aidant.

POUR SUIVRE NOS ACTIONS:
> WWW.CFDT-SERVICES.FR

VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT ! WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE
Du 22 mars au 4 avril 2021



VOTRE VOIX NOTRE ACTION

SERVICES

ÉLECTIONS TPE
HÔTELS-CAFÉS-RESTAURANTS



NOS RÉSULTATS

DEPUIS LA CRÉATION DE LA CONVENTION NATIONALE COLLECTIVE DES HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS (HCR), EN 1997, LA CFDT A ŒUVRÉ POUR APPORTER DE NOUVEAUX DROITS AUX SALARIÉS ET AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.

CE QUE LA CFDT A OBTENU POUR VOUS

L'amélioration de votre pouvoir d'achat

La CFDT est exigeante, elle accepte de signer les accords qui engagent une augmentation moyenne de 1,5%.

Pour les cadres au forfait jour, la CFDT a obtenu un salaire ne pouvant pas être inférieur au plafond mensuel de la sécurité sociale (3428 € brut).

Le renforcement de l'action sociale :

La CFDT a négocié et obtenu la revalorisation des aides accessibles aux salariés des hôtels, cafés et restaurants à travers le fonds d'action sociale HCR santé/prévoyance :

- aides en cas de difficultés passagères;
- permis de conduire des jeunes & brevet de sécurité routière;
- aides aux parents isolés et garde d'enfants;
- aides exceptionnelles pour les soins coûteux en santé.

La CFDT a aussi été à l'origine de la mise en place d'un projet Voltaire (amélioration de l'orthographe) pour tous les salariés des HCR et les membres de leur famille.

La CFDT continuera à soutenir et proposer de nouvelles aides pour les salariés dans le besoin.

L'accès à la formation professionnelle

Parce qu'il s'agit de votre évolution professionnelle, la CFDT reste très impliquée dans l'organisme qui traite des compétences (OPCO) avec lequel vous avez accès à un accompagnement et à un financement pour vous former et évoluer.

Améliorer votre mutuelle et votre prévoyance

La CFDT a obtenu :

- des améliorations de couverture santé pour les frais dentaires et les médecins spécialistes;
- une diminution des cotisations à 14 €;
- la revalorisation des prestations incapacité/invalidité.



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT !

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



SERVICES

ÉLECTIONS TPE HÔTELS-CAFÉS-RESTAURANTS



NOS REVENDICATIONS

AMÉLIORER VOTRE POUVOIR D'ACHAT AVEC:

- Un 13^e mois
- Des **compensations pour le travail du dimanche et de nuit** (financier et/ou en repos);
- La mise en place de l'épargne salariale.

AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SAISONNIERS:

La CFDT s'engage à convaincre les employeurs de signer des accords relatifs aux saisonniers pour améliorer leurs conditions de travail, avoir des aides au logement et permettre la reconduction de contrat.



DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX, ACCORDEZ VOTRE CONFIANCE AU PREMIER SYNDICAT EN FRANCE

AGIR POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIÉS
DES HÔTELS, CAFÉS ET RESTAURANTS

> POUR SUIVRE NOS ACTIONS: WWW.CFDT-SERVICES.FR

VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT! WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



ÉLECTIONS : POUR LES SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES
ET DU PARTICULIER EMPLOYEUR

SALARIÉ-E-S EN BOULANGERIE ET PÂTISSERIE ARTISANALES :

VOUS ÊTES DES TRAVAILLEURS
COMME LES AUTRES, LA CFDT
DÉFEND AUSSI VOS DROITS !



Votre métier compte 100 000 salariés aujourd'hui en France, et est exercé principalement dans des petits commerces. Parce qu'il n'y a pas de petits droits, la CFDT s'engage aussi auprès de vous, au plus proche de vos réalités, sur tout le territoire, elle négocie des accords et défend vos intérêts.

POUR L'AMÉLIORATION DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Chaque année, la CFDT négocie des **augmentations de salaire** avec les employeurs de la boulangerie-pâtisserie artisanale. Les accords obtenus sont appliqués dans vos entreprises.

La CFDT défend une rémunération juste qui valorise votre travail par l'augmentation de votre salaire horaire ou mensuel.

PARCE QUE SANTÉ ET PRÉVENTION SONT IMPORTANTES POUR VOUS ET VOS PROCHES

Grâce à l'action de la CFDT, **le régime de santé et de prévoyance de votre profession est l'un des plus performants**. Régulièrement, pour améliorer votre quotidien et prévenir la maladie ou les accidents, des actions de prévention sont organisées en adéquation avec votre activité: dépistage dentaire, diabète et suivi cardiovasculaire, troubles du sommeil, etc.

HORAIRES ATYPIQUES, GESTES RÉPÉTITIFS, CHARGE LOURDE : LA CFDT S'ENGAGE POUR VOTRE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Parce que les **troubles musculo-squelettiques (TMS)** représentent 97% des maladies professionnelles dans votre secteur, la CFDT met la prévention au cœur de ses priorités.

.../...



REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

CFDT.FR



La prévention, la sensibilisation et l'information doivent être largement diffusées auprès de tous les salariés, surtout auprès des jeunes qui débutent.

PROCHE DE VOUS PENDANT LA PANDÉMIE AVEC LE FONDS DE SOLIDARITÉ EXCEPTIONNEL

Dans le contexte de crise liée à la COVID-19, **la CFDT a contribué à la mise en place d'un fonds social** pour pallier à la diminution de la rémunération des salariés en activité partielle pendant la période de confinement.

COMMENT LA CFDT PEUT M'AIDER ?

La CFDT vous représente dans les Commissions régionales dédiées à votre profession (CPRIA, Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat, et CPR-PL, Commission paritaire régionale des professions libérales). Elles peuvent vous renseigner sur le contenu des accords professionnels qui vous concernent.

**La CFDT exige un dialogue social de proximité et de qualité, quelle que soit la taille de l'entreprise !
Votre voix lui permet d'être représentative au sein de votre branche et de défendre et d'exprimer vos intérêts individuels et collectifs.**

REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

Retrouvez-nous
sur :
<https://fga.cfdt.fr>

VOTRE CONTACT CFDT :



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT ! WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



**ÉLECTIONS : POUR LES SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES
ET DU PARTICULIER EMPLOYEUR**

SALARIÉ-E-S DE LA COIFFURE :
VOUS ÊTES DES TRAVAILLEURS
COMME LES AUTRES, LA CFDT
DÉFEND AUSSI VOS DROITS !



REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

Votre métier, très féminisé, compte près de 112 000 salarié-e-s en France aujourd'hui (apprentis et contrats de professionnalisation compris), et est exercé principalement en petites entreprises. Parce qu'il n'y a pas de petits droits, la CFDT s'engage aussi auprès de vous, au plus proche de vos réalités, sur tout le territoire, elle négocie des accords et défend vos intérêts.

CE QUE LA CFDT A DÉJÀ OBTENU :

Pour votre formation :

- Une évolution et une valorisation du métier par la formation,
- La création d'un Certificat de qualification professionnelle (CQP) « Manager du salon de coiffure » et la création d'un brevet de maîtrise coiffure.

Pour vos conditions de travail :

- La création du référentiel pénibilité Coiffure pour alléger l'exercice de votre métier au quotidien,
- Un engagement développement durable pour votre santé, celle des clients et la préservation de l'environnement.

Pour votre couverture santé :

- Une diminution des cotisations et une amélioration de la couverture,
- Un Contrat d'accès aux soins avec les « dispositifs de pratiques tarifaires maîtrisées »,
- Des actions de prévention contre le cancer du sein,
- La création du site Coiffure Vitalité pour faciliter l'accès à l'information via un interlocuteur unique, AESIO.

Pour les évènements de votre vie personnelle :

une amélioration des congés pour événements familiaux.

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

CFDT.FR

.../...



Dans le contexte de la crise sanitaire liée à la Covid-19 :

la création d'un protocole de reprise d'activité après le confinement pour sécuriser le retour au travail.

CE QUE LA CFDT CONTINUE À DÉFENDRE :

Des salaires valorisants et qui décollent du SMIC :

les négociations salariales 2020 n'ont pas abouti et les premiers échelons de la filière ont été rattrapés par le SMIC 2020. La CFDT demande donc une augmentation de 2,2% sur la base du SMIC 2020, soit un premier niveau à 1573,29€.

Des classifications actualisées qui intègrent la valorisation des formations.

Un accord d'intéressement mis à jour et amélioré.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour favoriser l'évolution professionnelle par la formation, le développement des compétences, l'aide au reclassement et la mobilité par la création d'une bourse à l'emploi.

COMMENT LA CFDT PEUT M'AIDER ?

La CFDT vous représente dans les Commissions régionales dédiées à votre profession (CPRIA, Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat, et CPR-PL, Commission paritaire régionale des professions libérales). Elles peuvent vous renseigner sur le contenu des accords professionnels qui vous concernent.

**La CFDT exige un dialogue social de proximité et de qualité, quelle que soit la taille de l'entreprise !
Votre voix lui permet d'être représentative au sein de votre branche et de défendre et d'exprimer vos intérêts individuels et collectifs.**

VOTRE CONTACT CFDT :

REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

Téléchargez l'application

« GUIDE TPE SERVICES CFDT »

et retrouvez toutes

les informations utiles

sur votre métier !



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT ! WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

 @CFDT

 /la.CFDT

 @cfdt_officiel

 CFDT

**ÉLECTIONS : POUR LES SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES
ET DU PARTICULIER EMPLOYEUR**

**SALARIÉ-E-S EN COMMERCE DE DÉTAIL
DE FRUITS ET LÉGUMES, ÉPICERIE
ET PRODUITS LAITIERS,**

SALARIÉ-E-S EN COMMERCE BIO,

SALARIÉ-E-S DE CAVISTES :

**VOUS ÊTES DES TRAVAILLEURS
COMME LES AUTRES, LA CFDT
DÉFEND AUSSI VOS DROITS !**



**Votre métier compte près de 56 000 salarié-e-s
aujourd'hui en France, et est exercé principalement
dans des petits commerces. Parce qu'il n'y a pas de petits
droits, la CFDT s'engage aussi auprès de vous, au plus
proche de vos réalités, sur tout le territoire, elle négocie
des accords et défend vos intérêts.**

**POUR VOUS, LA CFDT OBTIENT DES AVANCÉES
CONCRÈTES :**

- une **évolution à la hausse de la grille de salaires**,
- une nouvelle classification des emplois et un meilleur accès à la formation professionnelle,
- des congés supplémentaires pour événements familiaux,
- des prestations santé et prévoyance de meilleure qualité.

POUR VOUS, LA CFDT CONTINUE À SE MOBILISER POUR :

- **une meilleure prise en compte des troubles musculo-squelettiques (TMS)** dans votre activité,
- le renforcement de la formation professionnelle et le développement des compétences pour accompagner les mutations du métier,
- une hausse des salaires et une prime au pouvoir d'achat,
- **des droits égaux à ceux des salariés des grandes entreprises qui ont des représentants du personnel !**

CFDT.FR

.../...



COMMENT LA CFDT PEUT M'AIDER ?

La CFDT vous représente dans les Commissions régionales dédiées à votre profession (CPRIA, Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat, et CPR-PL, Commission paritaire régionale des professions libérales). Elles peuvent vous renseigner sur le contenu des accords professionnels qui vous concernent.

**La CFDT exige un dialogue social de proximité et de qualité, quelle que soit la taille de l'entreprise !
Votre voix lui permet d'être représentative au sein de votre branche et de défendre et d'exprimer vos intérêts individuels et collectifs.**

REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

Téléchargez l'application « **GUIDE TPE SERVICES CFDT** »
et retrouvez toutes les **informations utiles sur votre métier !**



VOTRE CONTACT CFDT :



Ne pas jeter sur la voie publique.
CFDT - Service Information Communication - Novembre 2020

VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT ! WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021



ÉLECTIONS : POUR LES SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES
ET DU PARTICULIER EMPLOYEUR

**SALARIÉ-E-S DU PARTICULIER EMPLOYEUR,
ASSISTANT-E-S MATERNEL-LE-S,
ASSISTANT-E-S DE VIE,
GARDES D'ENFANTS À DOMICILE,
JARDINIER-E-S, EMPLOYÉ-E-S FAMILIAUX,
ENSEIGNANT-E-S À DOMICILE,
ASSISTANT-E-S MÉNAGER-E-S :**

**VOUS ÊTES DES TRAVAILLEURS
COMME LES AUTRES, LA CFDT
DÉFEND AUSSI VOS DROITS !**



REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

Vous êtes plus d'1 million de salarié-e-s, aujourd'hui en France, à travailler pour des particuliers qui sont vos employeurs. Parce qu'il n'y a pas de petits droits, la CFDT s'engage aussi auprès de vous, au plus proche de vos réalités, sur tout le territoire, elle négocie des accords et défend vos intérêts.

ASSISTANT-E-S MATERNEL-LE-S, LA CFDT SE BAT POUR :

- **Obtenir l'application de vos droits attachés au licenciement, en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur** pour droit de retrait de l'enfant.
- Que vous puissiez bénéficier d'une **visite médicale auprès d'un médecin du travail**, comme tous les travailleurs.
- **Que l'obtention d'une certification professionnelle de la branche**, ou d'une formation sur la qualité du service d'utilité sociale rendu, dans le cadre de l'accueil effectué, **se traduise en augmentation de salaire.**
- L'accès à une formation de qualité sur tout le territoire.

Pour toutes les assistan-te-s maternel-le-s qui adhèrent à la CFDT, l'assurance responsabilité civile professionnelle, en partenariat avec la MACIF, est offerte !



CFDT.FR

.../...



REJOIGNEZ-NOUS
CFDT.FR/ADHESION

SALARIÉ·E·S DU PARTICULIER EMPLOYEUR, LA CFDT MILITE POUR :

- Que le niveau 1 de votre grille de salaire conventionnel soit supérieur de plus de 1% au SMIC, afin qu'il ne se trouve jamais dépassé lors de l'augmentation annuelle de celui-ci.
- Que chacun d'entre vous puisse bénéficier d'une **visite médicale auprès d'un médecin du travail**, comme tous les salariés.
- Obtenir **une reconnaissance sur la grille des salaires** pour tous les salariés ayant une certification professionnelle spécifique à la branche.

La CFDT développe également pour vous l'accès gratuit à des œuvres culturelles et sociales (places de cinéma, de théâtre, etc.) jusqu'alors principalement accessibles aux salarié·e·s des grandes entreprises !

COMMENT LA CFDT PEUT M'AIDER ?

La CFDT vous représente dans les Commissions régionales dédiées à votre profession (CPRIA, Commission paritaire régionale interprofessionnelle de l'artisanat, et CPR-PL, Commission paritaire régionale des professions libérales). Elles peuvent vous renseigner sur le contenu des accords professionnels qui vous concernent.

La CFDT exige un dialogue social de proximité et de qualité, quelle que soit la taille de l'entreprise ! Votre voix lui permet d'être représentative au sein de votre branche et de défendre et d'exprimer vos intérêts individuels et collectifs.

VOTRE CONTACT CFDT :



Pour plus
d'informations
et de droits :

Assistantes-
maternelles-agrees.fr



Salaries-
du-particulier.fr



VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT ! WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

Du 22 mars au 4 avril 2021